

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous.

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 2** mois

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION							Nature de l'activité (1)					13 Adhérents			Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET							Nature de l'activité (1)					13 Adhérents			Code activité pour les praticiens médicaux	
Résultat déterminé (2)							si exercice en société (2)	AV				Nombre d'associés	AS			
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW		d'après les règles « créances-dettes »	AL								
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion				Non assujetti à la TVA	AT	✓			Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA												

2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	111 940	100,00 %
R	2	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
E	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	
C	4	Montant net des recettes	AD	111 940	100,00%
E	5	Produits financiers (4)	AE	1	
T	6	Gains divers (5)	AF	878	0,78 %
T	7		AG	112 819	100,79 %

3	8	Achats (6)	BA	20	0,02 %				
D	9	Frais de personnel	BB						
E	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC						
N	11	Taxe sur la valeur ajoutée	BD						
S	12	Impôts et taxes (8)	JY	474	0,42 %				
E	13	Contribution économique territoriale	BS	3 222	2,88 %				
S	14	Autres impôts	BV	5 110	4,56 %				
P	15	(9) Contribution sociale généralisée déductible	BF	3 169	2,83 %				
R	16	Loyer et charges locatives	BG	1 331	1,19 %				
O	17	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW						
F	18	Entretien et réparations	20	0,02 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs				
E	19	Personnel intérimaire	BH	1 330	1,19 %				
N	20	Petit outillage (11)	45	0,04 %					
S	21	Chauffage, eau, gaz, électricité	98	0,09 %					
E	22	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 067	0,95 %	Total : Transport et déplacements				
S	23	Primes d'assurances	101	0,09 %	BJ	3 776	3,37 %		
P	24	Frais de véhicules (12)	3 460	3,09 %					
O		(cocher la case si évaluation forfaitaire)	...						
F									
E									
S									
S	25	Autres frais de déplacements (voyages...)	316	0,28 %					
I									
O									
N									
N									
E									
L									
E									
S									
		Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	22 228				
					BK	23 966	21,41 %		
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 738	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	42	0,04 %					
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	476	0,43 %	Total : Frais divers de gestion	BM	1 131	1,01 %	
	28	Frais d'actes et de contentieux							
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	392	0,35 %				
	30	Autres frais divers de gestion		220	0,20 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	10	0,01 %	
	32	Pertes diverses (15)				BP			
	33					BR	43 541	38,90 %	

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

N° SIRET

13 Adhérents

4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)						CA	69 278	61,89 %
DÉTERMINATION	35	Plus-values à court terme (16)						CB		
D	36	Divers à réintégrer (17)						CC	42	0,04 %
DET	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD		
ERMINA	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	69 321	61,93 %
MINA	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF		
DUR	40	Frais d'établissement (19)						CG		
RUSTA	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	143	0,13 %
RESU	42	Moins-value à court terme						CK		
LTAT	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	664 0,59 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	664		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM		
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)						CN	807	0,72 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	68 513	61,21 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR		
5		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	1 769	
		Taxe sur la valeur ajoutée						CY		78
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :								
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ		
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU	

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T	X				9 145			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B